

Liste de recensement des études et des plans du demandeur

Types de demandes

Demandes Adresse

Numéro(s) de PC

Légende : **O** = Obligatoire : L'étude ou le plan doit obligatoirement être déposé avec la demande.

C = Conseillé : Il est conseillé de déposer l'étude ou le plan pour évaluer la demande ou pour répondre à une condition de l'approbation définitive ou provisoire.

1 – MPO; **2** – MRZ; **3** – Plan de lotissement; **4** – Plan de copropriété; **5** – RPI

Il faut obligatoirement déposer, dans tous les cas, les études de base pour certaines demandes. (Les autres études sont propres au site.)

Pour de l'information et des lignes de conduite dans la préparation des études et des plans obligatoires, veuillez cliquer sur [ce lien](#) :

INGÉNIERIE

O	C	Nom de l'étude ou du plan	Description	Cas dans lesquels l'étude et le plan sont obligatoires					Constituantes des études applicables et autres commentaires
				1	2	3	4	5	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. Évaluation environnementale de site (phases 1 et 2)	S'assurer que les travaux d'aménagement ne se déroulent que sur les sites dont les conditions environnementales se prêtent à la vocation proposée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dossier de l'état du site Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Tous les cas					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2. Étude géotechnique	Exigences géotechniques de la conception pour les conditions de la sous-surface	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Tous les cas					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3. Plan de nivellement et de drainage	Liens dans le nivellement entre les propriétés liées (ou attenantes) et le contrôle du ruissellement des eaux de surface	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Tous les cas					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4. Analyse de l'hydrogéologie et du relief	Étude ou évaluation scientifique qui comprend la description de l'hydrologie du terrain et de la surface, de la géologie, du relief, de la forme du terrain visé et de sa sensibilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Étude de l'utilisation raisonnable Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Étude de l'impact sur les eaux souterraines Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Cas dans lesquels on aménage des services privés ou cas dans lesquels l'aménagement urbain se déroule à proximité d'un aménagement viabilisé et privé.					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5. Étude de la maîtrise du bruit	Impacts potentiels du bruit sur un projet d'aménagement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Étude des vibrations Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Cf. le mandat pour connaître les détails complets.					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6. Étude de la proximité de la voie ferrée	Travaux d'aménagement sur les terrains voisins de tous les couloirs de transport protégé et de toutes les infrastructures représentées dans l'annexe C2 du Plan officiel, afin de respecter les règles de l'art de la sécurité et de la maîtrise des risques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rapport sur la sécurité ferroviaire Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Étude de la proximité du réseau de l'O-Train Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Dans la zone d'influence de l'aménagement des stations de transport en commun rapide et des couloirs existants et projetés, représentés dans l'annexe 2 du PO OU sur les terrains voisins de tous les couloirs de transport protégé et de toutes les infrastructures représentées dans l'annexe C2 du Plan officiel					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7. Étude de la viabilisation du site	Détails de la viabilisation d'après l'échelle d'aménagement proposée et vue d'ensemble technique en tenant compte des aménagements et des liaisons des environs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rapport sur la géomorphologie fluviale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Évaluation de la capacité des services publics Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Rapport sur les options de viabilisation Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Plan ou mémoire de contrôle de l'érosion et des sédiments Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Analyse des conduites d'eau principales Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Rapport et mémoire de conception détaillé sur la gestion des eaux pluviales Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Tous les cas					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8. Étude sur la stabilité des pentes	Évaluation de la stabilité des pentes et mesures pour prévoir une marge de retrait sécuritaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Cas dans lesquels il pourrait y avoir des terrains vulnérables sur un site.	Analyse des glissements de terrain rétrogressifs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9. Évaluation des impacts sur les transports	Recensement des mesures prises sur le site et hors du site pour s'assurer que les projets d'aménagement cadrent avec les objectifs de la Ville dans les transports.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Si le projet d'aménagement génère 60 déplacements-personnes ou plus ou que le projet d'aménagement est réalisé dans un lieu déclencheur, ou encore si le projet d'aménagement comporte un fait déclencheur lié à la sécurité	Conception fonctionnelle des modifications de la chaussée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10. Évaluation du budget des services d'eau	Calcul des incidences des modifications de l'aménagement du territoire sur le cycle hydrologique et sur les cibles postérieures aux travaux d'aménagement et à atteindre pour maîtriser ces incidences	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Il se peut que l'étude doive accompagner la demande de réglementation du plan d'implantation pour les sites viabilisés par le secteur privé ou à proximité des zones hydrogéologiquement sensibles. Les plans de lotissement provisoires sont obligatoires pour intégrer les évaluations du budget des services d'eau dans les plans auxiliaires de gestion des eaux pluviales et dans l'analyse de l'aire de l'étude.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11. Étude de la protection des têtes de puits	Délimitation de la zone de protection des têtes de puits (ZPTP) et caractérisation de la vulnérabilité des nouveaux systèmes de puits d'eau potable résidentiels communaux conformément aux Règles techniques de la <i>Loi de 2006 sur l'eau saine</i> .	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Étude obligatoire pour tous les nouveaux réseaux d'eau potable résidentiels communaux, dont les nouveaux puits municipaux, les nouveaux puits communaux privés (petits ouvrages de purification de l'eau) qui doivent faire l'objet d'un accord sur la responsabilité municipale (ARM), les travaux d'agrandissement ou d'augmentation des prises d'eau à partir d'un puits municipal existant ou d'un puits communal privé existant et nouveaux puits communaux privés	

URBANISME

O	C	Nom de l'étude ou du plan	Description	Cas dans lesquels l'étude et le plan sont obligatoires					Constituantes des études applicables et autres commentaires
				1	2	3	4	5	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12. Étude de l'agrologie et de la capacité des sols	Confirmer ou recommander les transformations à apporter dans la cartographie des terres agricoles sur le territoire de la Ville.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Pour l'agrandissement d'une zone d'habitation ou le recensement d'une nouvelle zone d'habitation dans le cadre d'un examen complet; ou cas dans lesquels on démontre que le terrain ne répond pas aux exigences de la zone de ressources agricoles.</p>					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13. Évaluation archéologique	Mettre au jour les ressources archéologiques du site, expertiser la valeur du patrimoine culturel et mettre au point des stratégies de conservation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Cas dans lesquels le terrain comprend un site archéologique connu ou pourrait comprendre des sites archéologiques; ou cas dans lesquels l'étude de la cartographie potentielle des ressources archéologiques de la Ville indique un potentiel archéologique hors du cœur historique; ou cas dans lesquels on met au jour des ressources archéologiques pendant les travaux de construction dans la zone du cœur historique de la Ville.</p>					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14. Élévations du bâtiment	Représentation visuelle de l'aménagement proposé pour comprendre la façade du bâtiment, dont l'orientation du soleil, la hauteur, les portes et les fenêtres.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Plan du site : Pour les immeubles résidentiels de 25 logements ou plus; ou pour les immeubles résidentiels de moins de 25 logements, si les logements sont construits dans la zone urbaine ou qu'ils respectent le seuil de la Norme pour l'aménagement d'immeubles très performants et qu'ils se situent dans la zone rurale.</p> <p>Plan officiel ou <i>Règlement de zonage</i> : Si le personnel juge nécessaire de déterminer la conformité aux politiques du Plan officiel, au <i>Règlement de zonage</i> ou aux Lignes directrices d'esthétique urbaine de la Ville d'Ottawa</p>					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15. Évaluation des répercussions sur le patrimoine	Détermination des impacts du projet d'aménagement proposé sur les ressources du patrimoine culturel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de conservation Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Cas dans lesquels on propose de réaliser un projet d'aménagement ou on dépose une demande en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> sur le site, sur un terrain attenant, en face ou dans un rayon de moins de 30 mètres d'une propriété patrimoniale protégée; ou cas dans lesquels un projet d'aménagement est voisin du canal Rideau (site du patrimoine mondial de l'UNESCO) et de sa zone tampon paysagée.</p>					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16. Rapport sur la reconnaissance en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i>	Document obligatoire à déposer pour démontrer que les exigences de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> sont respectées, afin de veiller à ce que les différentes demandes soient étudiées de front.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Déclencheur de l'étude :</p> <p>Détails du déclencheur de l'étude : Cas dans lesquels la propriété visée est inscrite au Registre du patrimoine et dans lesquels le demandeur doit déposer une demande de permis patrimonial (bien-fonds patrimonial désigné inscrit au Registre du patrimoine) ou fournir un avis d'intention de démolir, ou encore désinscrire un immeuble (propriété non désignée inscrite au Registre du patrimoine).</p>	<p>Demande de permis patrimonial Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Avis d'intention de démolir Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17. Étude de l'évaluation des répercussions – agrégats miniers	Activités d'extraction des ressources en agrégats miniers; et cas dans lesquels il faut protéger les ressources en agrégats miniers de qualité connues contre les projets d'aménagement et les activités qui empêcheraient de les extraire ou d'en étendre l'exploitation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Déclencheur de l'étude :</p> <p>Détails du déclencheur de l'étude : Nouveaux projets d'aménagement à moins de 500 mètres des terrains de la surzone du secteur des ressources en substrat rocheux, ou à moins de 300 mètres des terrains de surzone du secteur des ressources en sable et en gravier</p>					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18. Étude d'évaluation des répercussions – dangers miniers	<p>Recenser ou confirmer les gisements minéraux connus ou les ressources pétrolières connues ainsi que les zones importantes de potentiel minier.</p> <p>Protéger les ressources minérales et pétrolières contre les travaux d'aménagement et les activités qui empêcheraient d'établir de nouvelles opérations ou d'avoir accès aux ressources ou qui nuiraient à ces activités.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Déclencheur de l'étude :</p> <p>Détails du déclencheur de l'étude : Pour toutes les demandes portant sur des sites à proximité des opérations minières</p>					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19. Étude de l'évaluation des répercussions – sites d'élimination des déchets/anciens sites d'enfouissement	<p>Définir ou confirmer la proximité connue des sites d'élimination des déchets existants ou anciens.</p> <p>Veiller à se pencher sur les problèmes de santé publique, de sécurité publique et de répercussions environnementales.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Pour l'établissement des nouveaux lieux d'élimination des déchets solides ou pour agrandir l'empreinte d'un lieu d'élimination des déchets solides en service; ou travaux d'aménagement à moins de 3 kilomètres d'un site d'élimination des déchets en service ou non.</p>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20. Plan d'aménagement paysager	<p>Plan d'aménagement paysager pour démontrer les moyens d'atteindre les objectifs du Plan officiel relativement au couvert forestier, à l'esthétique urbaine, à la santé et aux dérèglements climatiques, notamment en plantant des arbres et en faisant appel à d'autres éléments de l'esthétique des sites.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Plan d'implantation, plan de lotissement et plan de copropriété : toujours obligatoires, sauf dans les cas où l'on démontre que la constituante du paysagement d'un projet n'est pas pertinente dans l'examen de la demande.</p> <p>Il se peut qu'on doive déposer un plan d'ensemble de l'avant-projet du paysagement pour justifier les demandes portant sur les modifications à apporter au <i>Règlement de zonage</i> et au Plan officiel.</p>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21. Analyse du caractère du paysage de rue dans les quartiers établis	<p>Dans les quartiers établis, l'analyse du caractère du paysage urbain est obligatoire pour déterminer les exigences applicables dans le zonage.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Demande de modifications du <i>Règlement de zonage</i> dans les secteurs qui font l'objet de la surzone des quartiers établis pour les demandes d'aménagement d'immeubles d'habitation de quatre étages ou moins dans les zones R1, R2, R3 ou R4</p>

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22. Distances minimales de séparation	Outil de planification de l'aménagement du territoire permettant de déterminer des marges de retrait entre des bâtiments d'élevage, les ouvrages de stockage du fumier ou les digesteurs anaérobies et les vocations foncières des environs; l'objectif consiste à minorer les conflits entre les vocations foncières et les plaintes sur les nuisances relatives aux odeurs nauséabondes.	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Demandes déposées pour le secteur rural à l'extérieur d'un village				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23. Plan de stationnement	Outil permettant d'évaluer l'adéquation des places de stationnement sur rue dans les nouveaux plans de lotissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Pour les plans de lotissement nouveaux ou révisés pour la voie publique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24. Plan d'arpentage	Le plan d'arpentage représente le périmètre cadastral et constitue une carte spécialisée représentant une parcelle de terrain et délimitant le périmètre, la localisation des bâtiments, les infrastructures physiques et les autres éléments importants du point de vue de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Obligatoire pour toutes les demandes déposées dans le cadre de la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25. Plan de lotissement	Plan de lotissement proposé à utiliser dans l'approbation de la demande	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails du déclencheur de l'étude : Toujours obligatoire lorsqu'on dépose la demande de réglementation du plan de lotissement Obligatoire seulement lorsqu'on dépose une demande de modification du <i>Règlement de zonage</i> , dans les cas où cette demande permet d'établir un lotissement

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26. Plan de copropriété	Plan d'aménagement proposé de la copropriété, à utiliser dans l'approbation de la demande.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> À déposer avec la demande de réglementation du plan de copropriété					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27. Justification des projets d'aménagement	Justification de la demande d'aménagement déposée dans le cadre de la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i> afin d'aider le personnel et le public à prendre connaissance de la proposition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Synthèse de l'évaluation environnementale intégrée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> À déposer pour toutes les demandes de modification du Plan officiel, de modification du <i>Règlement de zonage</i> ou de réglementation du plan de lotissement					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28. Plan préliminaire de gestion de la construction	Aide-mémoire faisant état des répercussions prévues de la proposition d'aménagement pour tous les modes de transport et tous les éléments de l'emprise pendant les travaux de construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> À déposer avec toutes les demandes de réglementation du plan d'implantation et de réglementation du plan de lotissement					
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29. Rapport sur la stratégie de consultation publique	Proposition visant à demander et recueillir les commentaires du public dans le cadre de la demande d'aménagement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Modification du Plan officiel, modification du <i>Règlement de zonage</i> et demande de réglementation du plan de lotissement : toujours obligatoires Copropriété : Terrains vacants seulement Plan d'implantation : À la discrétion du responsable du dossier de la Ville, de concert avec le gestionnaire des Services de soutien technique et aux activités					

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30. Analyse des effets d'ombre	Modèle visuel expliquant les moyens grâce auxquels le projet d'aménagement proposé créera les effets d'ombre.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Cas dans lesquels on augmente la hauteur ou la volumétrie proposée pour des immeubles d'habitation, de commerces ou de bureaux</p> <p>Deux déclencheurs :</p> <p>1. Intérieur de la Ceinture de verdure : les projets d'aménagement proposés portent sur des immeubles de plus de cinq étages de hauteur (≤ 15 mètres). Si un projet d'aménagement porte sur un immeuble de cinq étages ou moins, mais qu'on propose d'augmenter la hauteur ou la volumétrie et que l'immeuble est proche d'une zone sensible à l'ombre, la Ville peut demander une analyse des effets d'ombre.</p> <p>2. Hors de la Ceinture de verdure : le projet d'aménagement proposé porte sur un immeuble de plus de trois étages de hauteur (≤ 9 mètres) et est situé non loin d'une zone sensible à l'ombre. Lorsqu'un projet d'aménagement proposé n'est pas proche d'une zone sensible à l'ombre (par exemple dans un projet d'aménagement industriel), le déclencheur de l'analyse des effets d'ombre correspond à une hauteur de plus de cinq étages (≤ 15 mètres).</p>
--------------------------	--------------------------	--------------------------------	---	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	31. Plan d'implantation	Le plan d'implantation est un dessin représentant l'aménagement proposé d'un site en deux dimensions.	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Détails du déclencheur de l'étude : Plan d'implantation : Dans tous les cas</p> <p>Autres demandes : dans les cas où l'implantation du domaine public, de la volumétrie des bâtiments, des hauteurs, des densités ou de la masse de la proposition a pour effet de modifier le contexte planifié; sites dans lesquels on propose différents aménagements; sites réunissant plusieurs propriétaires fonciers; sites regroupant deux immeubles ou plus, un terrain à vocation de parc ou de nouvelles rues publiques ou privées; sites dans lesquels on propose d'apporter des changements à la connectivité, dont les réseaux de transport actif, la circulation automobile ou l'accès aux transports en commun; sites dans lesquels le potentiel d'aménagement des propriétés attenantes peut être modifié par le site proposé ou pourrait être intégré dans ce site.</p> <p>Plan d'implantation Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Plan d'avant-projet Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Plan d'adéquation des installations Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	32. Mémoire sur l'esthétique urbaine	Illustration des moyens grâce auxquels la proposition d'aménagement représente un modèle de conception de grande qualité et adapté au contexte, qui met en œuvre les politiques du Plan officiel, les plans secondaires pertinents, de même que les plans et les lignes de conduite approuvés par le Conseil municipal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Détails du déclencheur de l'étude : Pour toutes les demandes de modification du Plan officiel, de modification du <i>Règlement de zonage</i> et de réglementation du plan de lotissement.</p> <p>Pour la RPI : Propositions pour les immeubles d'habitation de 25 logements ou plus ou propositions pour les immeubles d'habitation de moins de 25 logements si les logements sont aménagés dans la zone urbaine ou en respectant le seuil de la Norme pour l'aménagement d'immeubles très performants dans la zone rurale dans les cas où les politiques de la sous-section 11.1 (3) du PO sont pertinentes; propositions portant</p>

				sur les immeubles non résidentiels et sur les immeubles à usage polyvalent.						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33. Rapport du Comité d'examen du design urbain	Démonstration confirmant que la proposition d'aménagement a fait l'objet d'une réunion d'examen formel du Comité d'examen du design urbain, qu'elle a été déposée et qu'on a donné suite aux recommandations correspondantes, s'il y a lieu	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Obligatoire pour toutes les demandes de planification soumises à l'examen du CEDU, conformément au mandat de ce comité	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	34. Analyse des effets du vent	Modèle visuel et évaluation imprimée des effets éoliens du projet d'aménagement proposé sur les piétons	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Demandes portant sur l'augmentation de la hauteur ou de la volumétrie d'un grand bâtiment de 10 étages ou plus ou d'un bâtiment proposé dont la hauteur représente plus du double de celle des bâtiments existants voisins et qui est supérieure à cinq étages; et bâtiment jouxtant des bâtiments de faible hauteur existants ou planifiés, des espaces verts, des plans d'eau et de vastes aires d'agrément publiques.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35. Rapport de confirmation du zonage	L'objectif du rapport de confirmation du zonage (RCZ) consiste à recenser tous les problèmes de conformité au <i>Règlement de zonage</i> relevés au début de l'étude des demandes de planification.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Détails du déclencheur de l'étude :</u> Obligatoire pour toutes les demandes de RPI et de MRZ	

ENVIRONNEMENT

O	C	Nom de l'étude ou du plan	Description	Cas dans lesquels l'étude et le plan sont obligatoires					Constituantes des études applicables et autres commentaires
				1	2	3	4	5	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	36. Plan d'énergie communautaire	Dont l'analyse de la consommation d'énergie de la collectivité, ainsi que des mesures de maîtrise des changements climatiques et d'autres éléments d'information liés. L'analyse de la consommation d'énergie de la collectivité se rapporte à l'ensemble du processus d'évaluation qui permet de recenser les mesures à appliquer sur les sites et hors des sites afin d'harmoniser la conception des travaux d'aménagement avec les objectifs de la Ville dans la lutte contre les changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PLAN NON MIS EN ŒUVRE ET NON OBLIGATOIRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	37. Rapport sur la modélisation de l'énergie	Le Rapport sur la modélisation de l'énergie est obligatoire dans le dépôt des demandes de réglementation du plan d'implantation; il permet de démontrer les moyens d'atteindre les objectifs de la maîtrise des changements climatiques et de la consommation de l'énergie grâce aux éléments de la conception de l'extérieur des bâtiments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RAPPORT NON MIS EN ŒUVRE ET NON OBLIGATOIRE

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>38. Étude d'impact sur l'environnement (EIE)</p>	<p>Évaluation des répercussions environnementales d'un projet et consignation des infrastructures naturelles existantes; recensement des répercussions environnementales potentielles, des moyens recommandés pour éviter et réduire les répercussions négatives et proposition des moyens d'améliorer les infrastructures et les fonctions naturelles.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Évaluation des caractéristiques du relief du terrain Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Évaluation environnementale intégrée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Protocole de protection de la faune pendant les chantiers de construction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Domaines boisés importants : Lignes de conduite pour le recensement, l'évaluation et l'évaluation des répercussions Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>39. Plan de gestion environnementale</p>	<p>Document de planification environnementale complet, destiné à recenser, évaluer et maîtriser les répercussions potentielles des travaux d'aménagement sur l'environnement naturel et sur ses fonctions écologiques à l'étape de la planification locale</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Détails du déclencheur de l'étude : Modifications du Plan officiel pour les plans locaux (politique ou plan secondaire propre au secteur, dans les cas où les conditions selon lesquelles l'étude originelle s'est déroulée ont considérablement changé; on propose d'apporter des changements aux infrastructures planifiées nécessaires pour viabiliser un lotissement, ce qui aurait des répercussions considérables sur les besoins infrastructurels d'un autre lotissement de l'aire de l'étude du PGE; ou encore, l'approbation de l'évaluation environnementale de portée générale applicable est échue.</p>

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	40. Norme pour l'aménagement d'immeubles très performants	Ensemble de normes facultatives et obligatoires qui améliorent les performances des nouveaux projets de construction afin de parvenir à une conception durable et résiliente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NORME NON MISE EN ŒUVRE ET NON OBLIGATOIRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	41. Rapport sur la conservation des arbres	Démonstration des moyens grâce auxquels le couvert forestier sera préservé et protégé sur le site, dont les arbres matures, les peuplements d'arbres et les haies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	